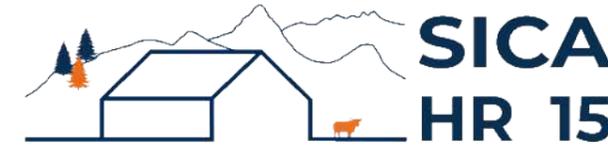


# DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **EARL DE CALMEJANE**  
Calmejane  
15800 - BADAILHAC

Localisation  
du projet : Calmejane  
15800 - BADAILHAC

## Description du projet de construction

L'extension d'une stabulation existante avec couverture photovoltaïque à usage de logement de bovins allaitants en aire paillée intégrale d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 778 m<sup>2</sup>.

## Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-11

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 <sup>e</sup>	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/200 <sup>e</sup>
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 <sup>e</sup>	PC5b	Plan de toiture - Éch: 1/200 <sup>e</sup>
PC2	Plan de Masse - Éch: 1/500 <sup>e</sup>	PC6	Document graphique d'insertion
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500 <sup>e</sup>	PC7-8	Document photographique



**SICA Habitat Rural - Cantal**  
Architecte : Philippe HERNANDEZ

26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature :

A Aurillac, le 25/05/2023

Dessiné par :

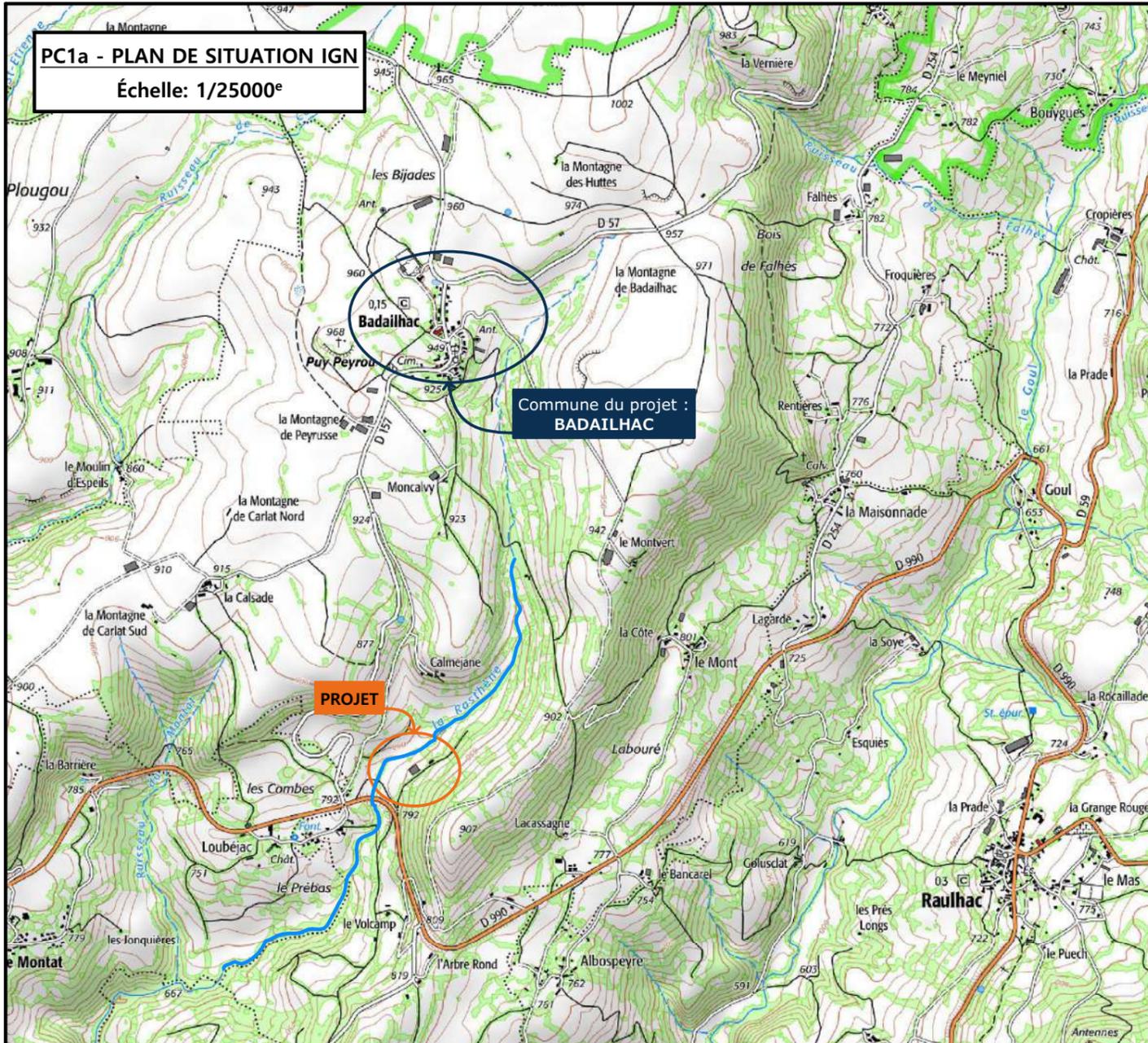
**Emmanuelle CLERMONT**

N° Client: 1966	N° Document: PC01	N° de page: 1/7
--------------------	----------------------	--------------------

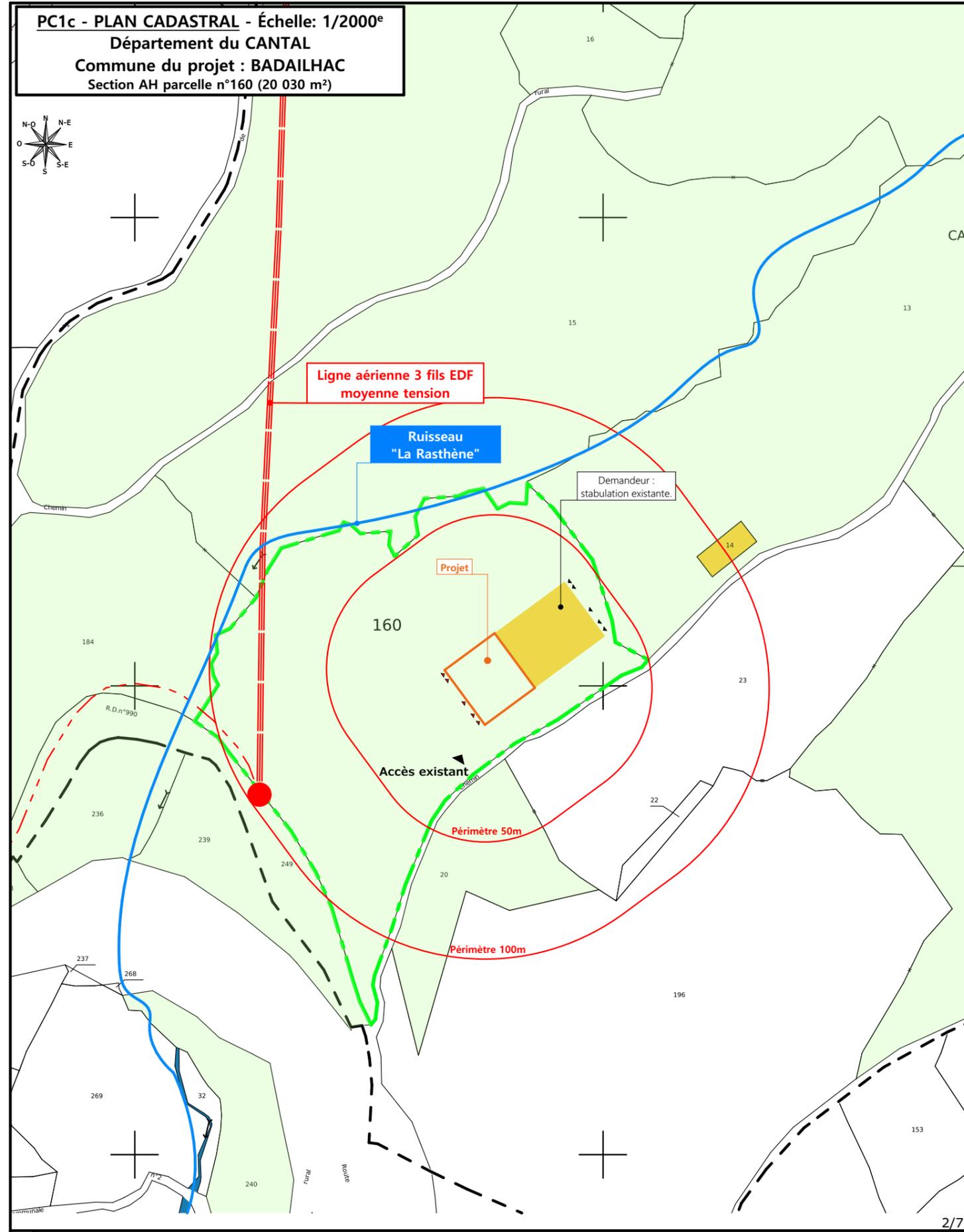
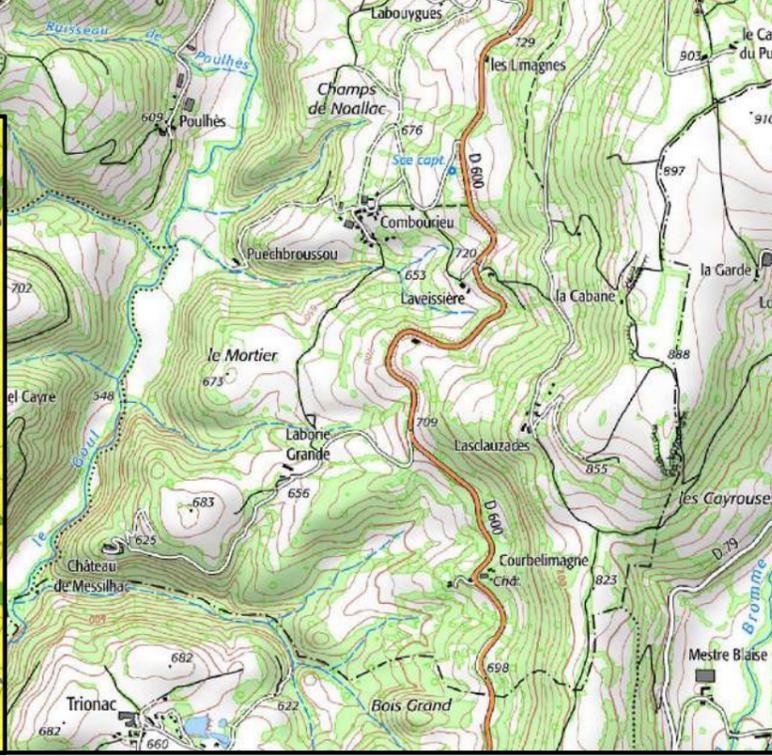
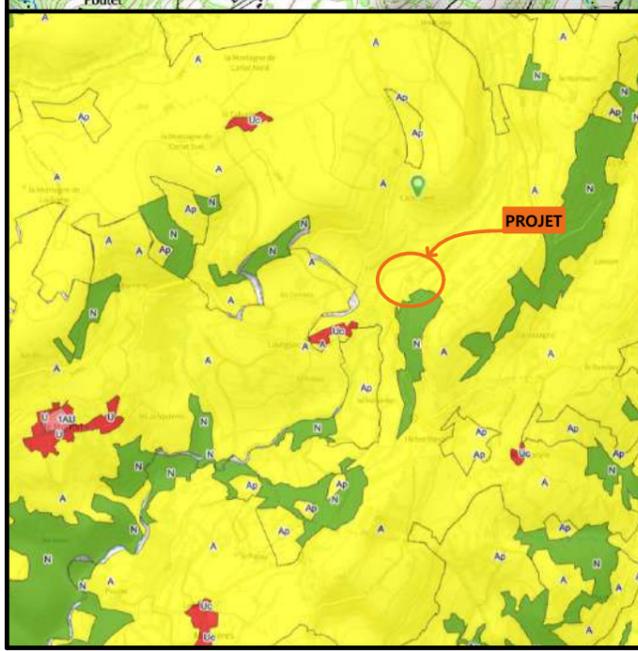
Établissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	
-	25/05/2023	E.C.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>



**PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:**  
PLU zone A



N° Client: 1966

**Projet :** Extension d'une stabulation existante avec couverture photovoltaïque.

**DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

Maitre d'ouvrage: EARL DE CALMEJANE      Adresse du projet : Calmejane BADAILHAC 15800

**PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE**

Aurillac, le 25/05/2023

Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT

SICA HR 15  
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre  
Architecte : Philippe HERNANDEZ



<p>Commune du projet : <b>BADAILHAC</b> Section AH parcelle n°160 (20 030 m<sup>2</sup>)</p>	<p>Création de compteurs pour raccordements AEP et EDF Evacuation des EP vers le milieu naturel</p>	<p>Surface d'emprise au sol existante : 1 105.00 m<sup>2</sup> Surface de plancher existante : 1 048.00 m<sup>2</sup> Surface d'emprise au sol créée : 778.00 m<sup>2</sup> Surface de plancher créée : 738.00 m<sup>2</sup></p>	<p>Projet : Extension d'une stabulation existante avec couverture photovoltaïque.</p>
<p>Altitude : 800 m</p>	<p>±0,00 Niveau terrain naturel ±0,00 Niveau terrain aménagé</p>	<p>▶ Accès existant    ▶ Accès à créer</p>	<p><b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b> Maitre d'ouvrage: EARL DE CALMEJANE    Adresse du projet : Calmejane BADAILHAC 15800 <b>PLAN MASSE ET PLAN DE TOITURE</b> PC1a,b,c-5 Éch: Variée Aurillac, le 25/05/2023</p>

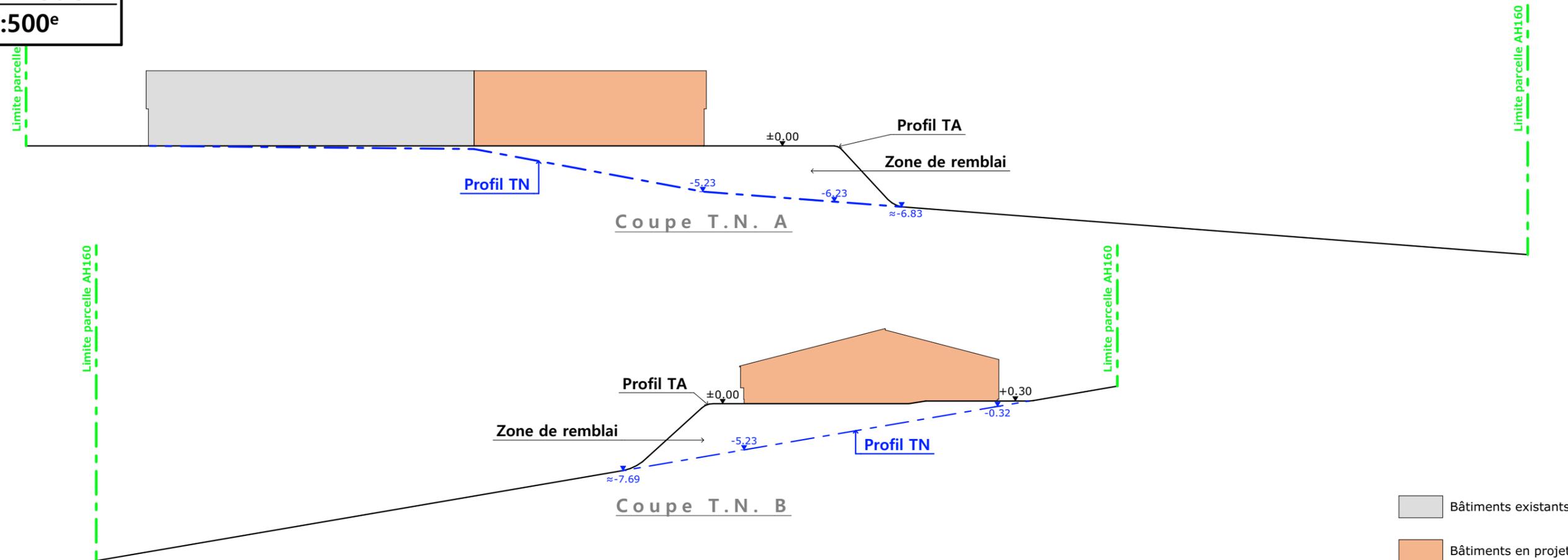
Dessiné par:  
Emmanuelle CLERMONT



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre  
Architecte : Philippe HERNANDEZ

## PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1:500<sup>e</sup>



## PC4 - Notice descriptive

### Aspect : projet et localisation

Le projet mené par l'EARL DE CALMEJANE consiste à construire :

- L'extension d'une stabulation existante avec couverture photovoltaïque à usage de logement de bovins allaitants en aire paillée intégrale d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 778 m<sup>2</sup>.

Le corps de ferme est situé au lieu-dit cadastré "Calmejane" sur la commune de BADAILHAC (15800). L'extension envisagée concerne la parcelle N° 160 de la section AH.

La parcelle est propriété du demandeur, tenue à l'écart des habitations voisines en conformité avec la réglementation du RSD du Cantal.

Il n'y a pas d'habitation de tiers ni de point d'eau à moins de 50 m du projet.

Le projet a pour cadre la modernisation de l'exploitation, l'amélioration des conditions de travail et des conditions de logement des animaux sont les objectifs à atteindre.

La construction permettra le déchargement et même le déclassement d'une vieille étable traditionnelle devenue obsolète.

### Aspect : environnement

Les vaches allaitantes seront conduites en aire paillée intégrale. Le fumier très compact provenant des parcs paillés ainsi que des cases individuelles sera curé durant l'hiver et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires.

### Aspect : Impact sur le paysage (cf. document photographique)

La réalisation des aménagements prévus nécessitera un travail de terrassement en remblai majoritaire pour la mise à niveau de la plate-forme d'implantation, en conservant la continuité avec les existants.

De manière identique à la structure existante ;

- La structure du projet sera en métal traitée anti-rouille
- Le pignon existant (portes comprises) sera déposé puis réutilisé pour l'extension
- Les bardages sont en tôle acier de teinte brun lauze RAL 7006
- Les portes sont elles aussi bardées de tôle acier de teinte brun lauze RAL 7006
- Des éléments de polycarbonate seront insérés dans les bardages (verticaux pour les élévations et horizontaux pour les portes)
- Les parties maçonnées ne seront apparentes que sur 50 cm (ton ciment brut)
- La couverture se fera en tôle acier traitée anti-condensation de teinte gris graphite RAL 7022 avec intégration de modules photovoltaïques.

L'accès au site bâti restera identique à la situation actuelle.

Les EP seront collectées et dirigées par gravité vers le milieu naturel.

Le raccordement aux réseaux EDF et AEP se fera depuis le bâti existant.

Le choix des matériaux, la volumétrie proposée et l'attention portée à l'aménagement des abords témoignent du souci de M. TROUPEL de réaliser un ensemble fonctionnel, qui s'intègre bien dans son environnement paysager.

4/7

N° Client: 1966	Projet : Extension d'une stabulation existante avec couverture photovoltaïque.		
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>		
	Maitre d'ouvrage: EARL DE CALMEJANE	Adresse du projet : Calmejane BADAILHAC 15800	
<b>COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE</b>		PC1a,b,c	Éch: Variée
Aurillac, le 25/05/2023		Emmanuelle CLERMONT	
		Dessiné par: SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Philippe HERNANDEZ	

15,00

PROJET : 26,10

EXISTANT : 37,00

EP vers milieu naturel

Talus en remblai

±0.00

+0.30

TN=TA  
-0.46

Accès  
existant

Abords stabilisés à  
aménager et connecter  
aux existants

28,90

3,50

3,50

≈13,68

≈16,18

Parcelle AH 160

-5.23

-0.36

-6.23

-0.32

-1.71

Hauteur égoût + 4.94

Hauteur égoût + 4.94

Hauteur faitage + 8.57

Hauteur faitage + 8.57

Hauteur égoût + 4.20

Hauteur égoût + 4.20

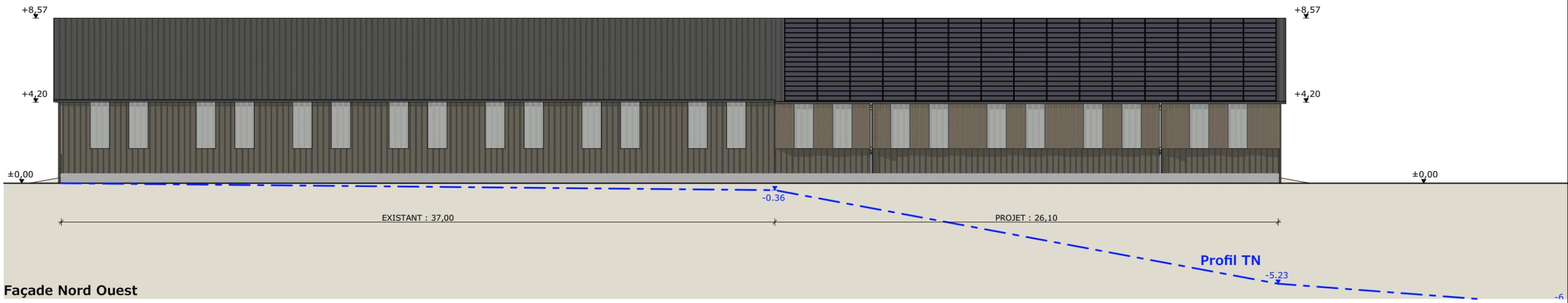
26%

26%

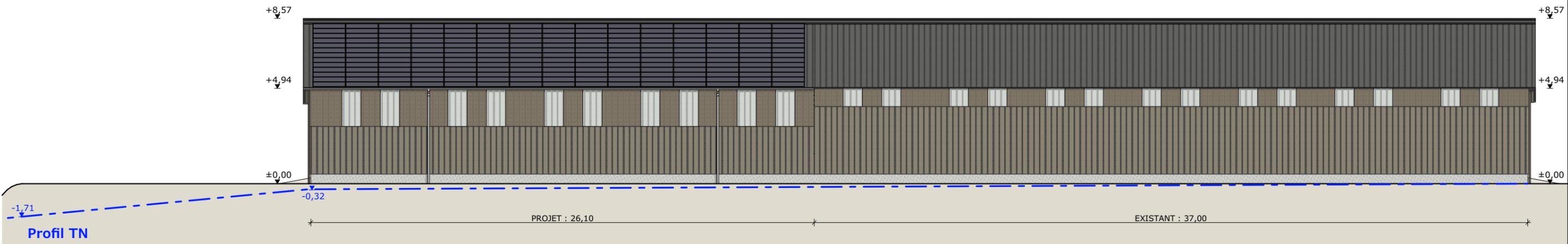
26%

26%

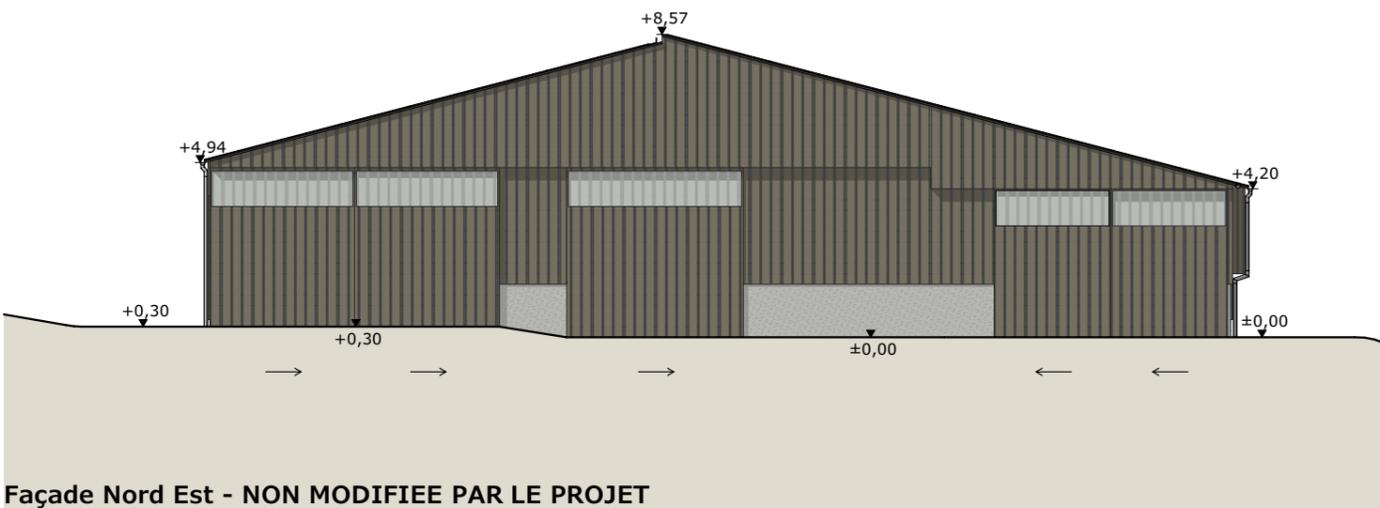
N° Client: 1966	Projet : Extension d'une stabulation existante avec couverture photovoltaïque.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Philippe HERNANDEZ
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
	Maitre d'ouvrage: EARL DE CALMEJANE	Adresse du projet : Calmejane BADAILHAC 15800		
<b>PLAN DE TOITURE</b>			PC1a,b,c	Éch: Variée
			Aurillac, le 25/05/2023	



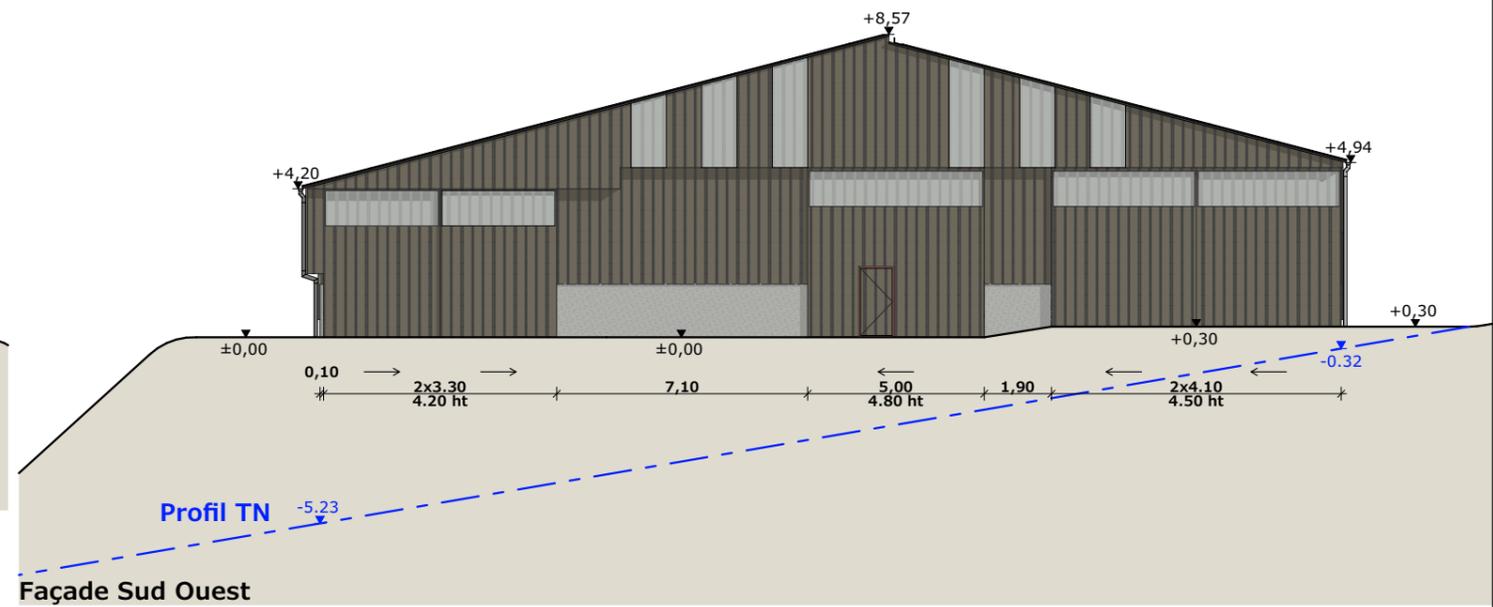
Façade Nord Ouest



Façade Sud Est



Façade Nord Est - NON MODIFIEE PAR LE PROJET



Façade Sud Ouest

**Matériaux du projet :**

- Maçonnerie :
  - muret ht 0.50m aspect béton brut
  - pignon Sud Ouest : mur béton aspect brut ht 1.50m
- Bardage :
  - bas et pignons : acier plein lames verticales RAL 7006
  - haut sur long pan Sud Est : acier à ventelles lames verticales RAL 7006
  - haut sur long pan Nord Ouest : décalé de 0.30m, acier à ventelles lames verticales RAL 7006
  - intégration polycarbonate 2x1.00m par travée sur long pan Nord,
  - intégration polycarbonate larg. 1.00m en pignon (selon calepinage en façade),
- Charpente :
  - métallique
- Couverture :
  - acier anticondensation RAL 7022 - Gouttières et descentes EP en zinc
  - faitage en sifflet
  - panneaux photovoltaïques (cadres et panneaux gris sombre)

N° Client: 1966	Projet : Extension d'une stabulation existante avec couverture photovoltaïque.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
	Maitre d'ouvrage: EARL DE CALMEJANE	Adresse du projet : Calmejane BADAILHAC 15800		Éch: Variée Aurillac, le 25/05/2023
	<b>PLANS DE FACADES</b>			

PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3



PC8 - Vue 4



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



7/7

N° Client: 1966	Projet : Extension d'une stabulation existante avec couverture photovoltaïque.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</small> Architecte : Philippe HERNANDEZ
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
	Maitre d'ouvrage: EARL DE CALMEJANE	Adresse du projet : Calmejane BADAILHAC 15800		
<b>DOCUMENT GRAPHIQUE</b>		PC1a,b,c	Éch: Variée	
		Aurillac, le 25/05/2023		

# DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **EARL DE CALMEJANE**  
**Calmejane**  
**15800 - BADAILHAC**

Localisation  
du projet: **Calmejane**  
**15800 - BADAILHAC**

## Description du projet de construction

L'extension d'une stabulation existante avec couverture photovoltaïque à usage de logement de bovins allaitants en aire paillée intégrale d'une surface d'emprise au sol créée d'environ 778 m<sup>2</sup>.

## Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200 <sup>e</sup>		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100 <sup>e</sup>		
DET3	Perspectives 3D		



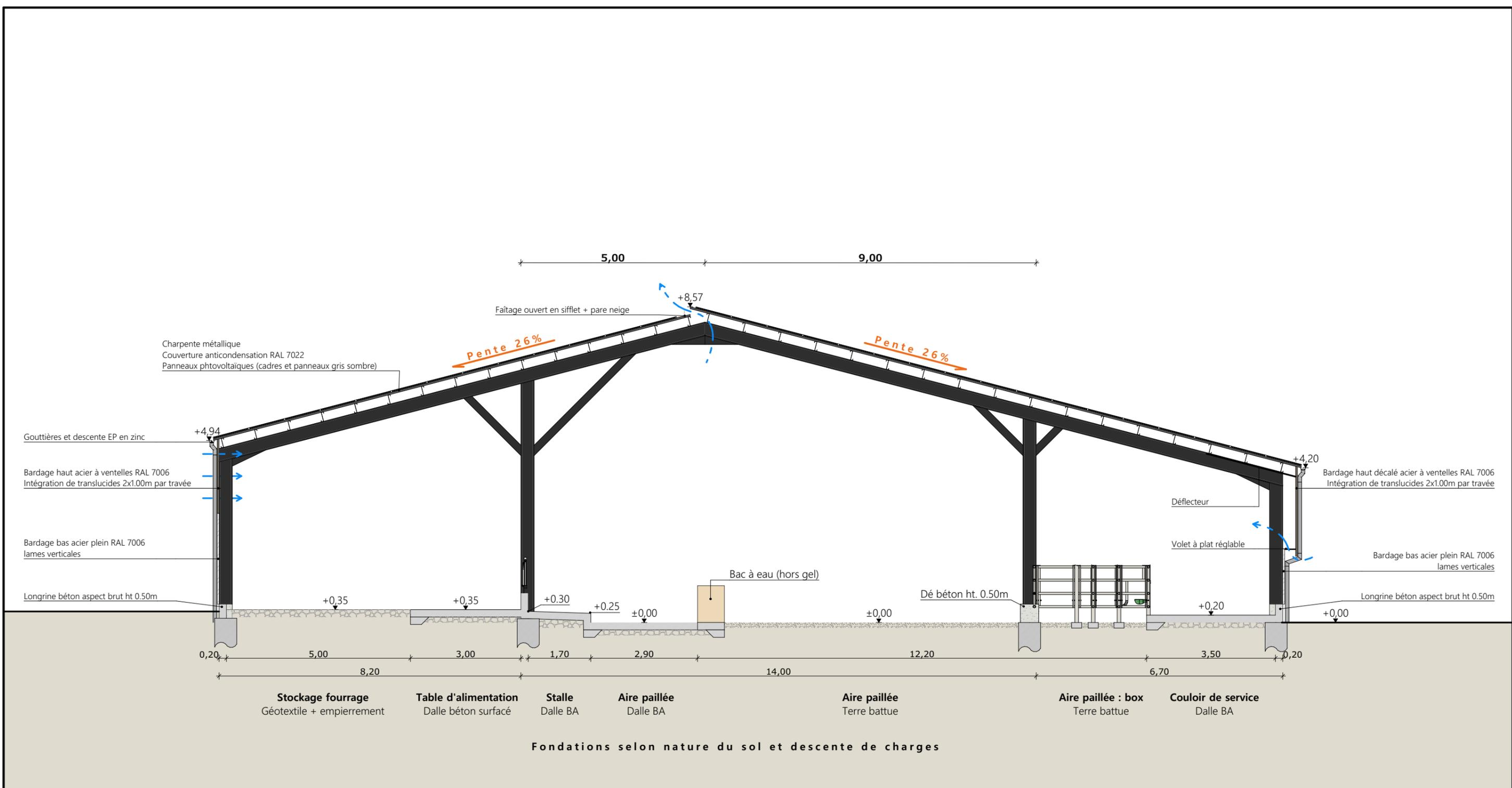
Conseiller Bâtiment:  
**Vincent CHARBONNEL**  
Chambre d'agriculture du Cantal  
26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 00



**A Aurillac, le 25/05/2023**  
Dessiné par:  
**Emmanuelle CLERMONT**  
N° Client: 1966    N° Document: TECH01    N° de page: 1/4

Établissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.  
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.  
Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	25/05/2023	E.C.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>



Fondations selon nature du sol et descente de charges

- Matériaux du projet :**
- Maçonnerie : - muret ht 0.50m aspect béton brut
  - Bardage : - bas et pignons : bois bouveté
  - sur long pan Nord et ressauts de toiture : bardage haut bois bord à bord ép.32mm
  - intégration polycarbonate 2x1.00m par travée sur long pan Nord,
  - intégration polycarbonate larg. 0.50m en pignons (selon calepinage en façades),
  - sur long pan Sud : filet brise-vent enroulable,
  - Charpente : - bois
  - Couverture : - acier anticondensation RAL 7022 - Gouttières et descentes EP en zinc
  - faitage ouvert couvert (ouverture 25cm)
  - panneaux photovoltaïques (cadres et panneaux gris sombre)

Projet: Extension d'une stabulation existante avec couverture photovoltaïque.

**DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS**

Maitre d'ouvrage: EARL DE CALMEJANE - Calmejane BADAILHAC 15800

COUPE DE PRINCIPE

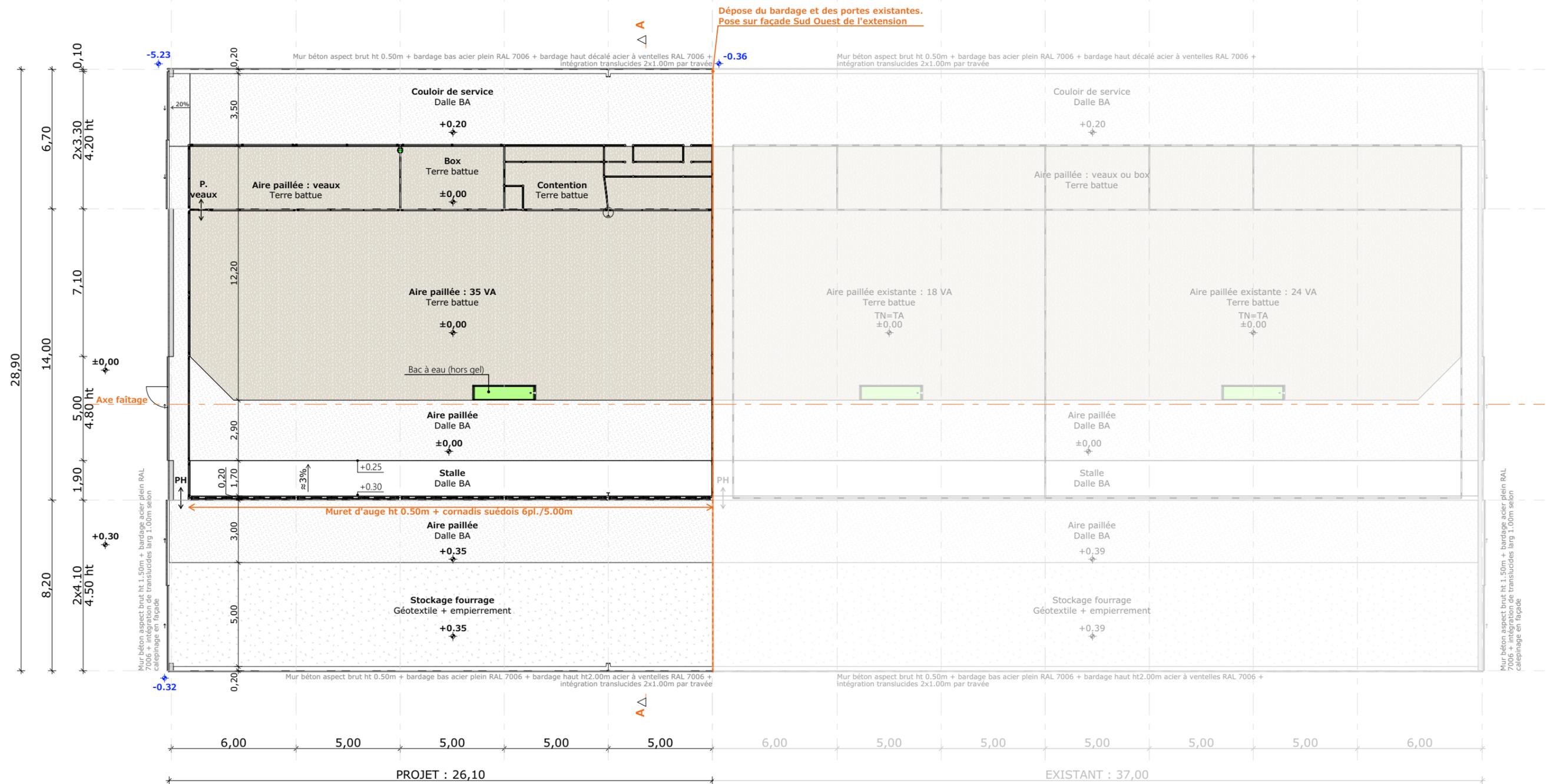
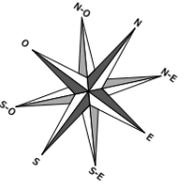
Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT

Conseiller Bâtiment: Vincent CHARBONNEL

Éch: 1:100<sup>e</sup>

DET2 Aurillac, le 25/05/2023.

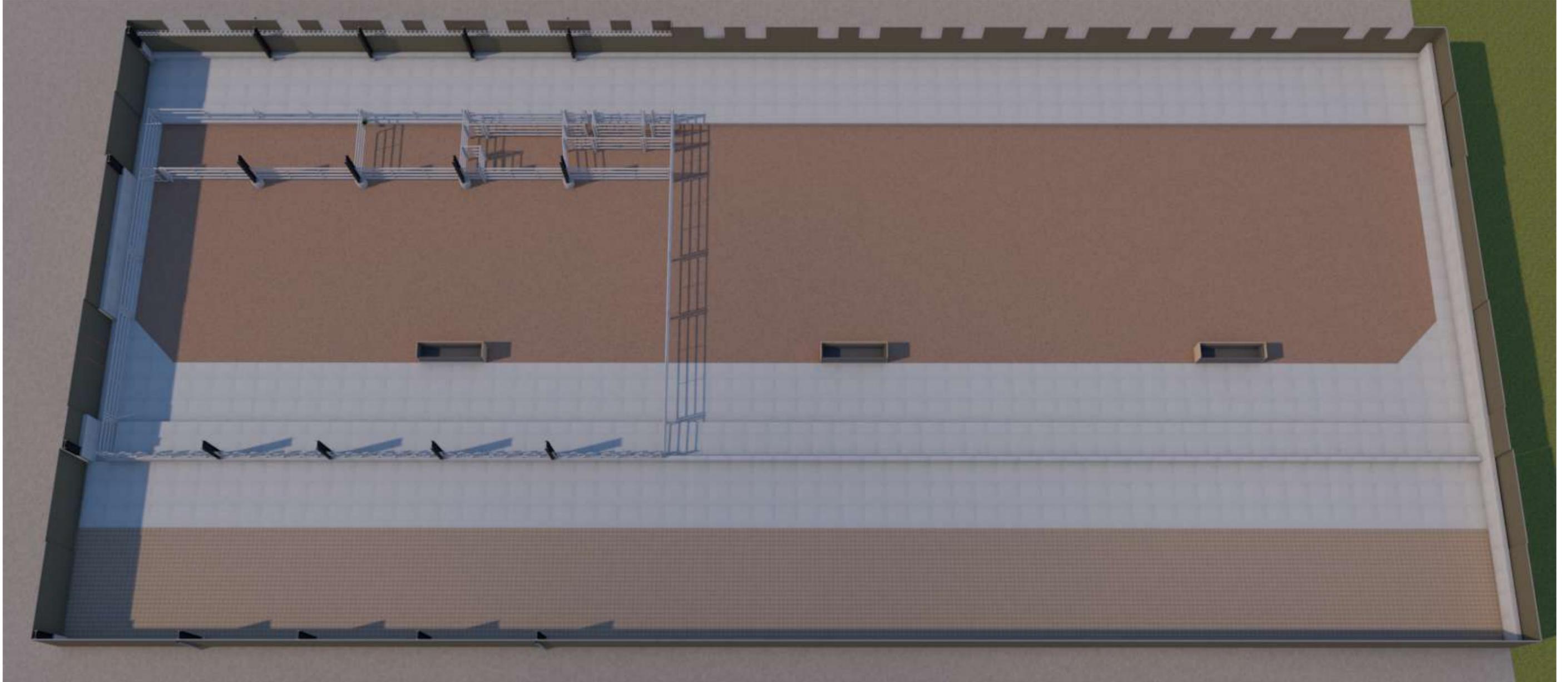
2/4



Projet: Extension d'une stabulation existante avec couverture photovoltaïque.

<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Dessiné par: <b>Emmanuelle CLERMONT</b>	
Maitre d'ouvrage: <b>EARL DE CALMEJANE - Calmejane BADAILHAC 15800</b>		Conseiller Bâtiment: <b>Vincent CHARBONNEL</b>	
<b>VUE AU SOL</b>		DET1	Éch: 1:200 <sup>e</sup>
		Aurillac, le 25/05/2023.	





<p>Projet: Extension d'une stabulation existante avec couverture photovoltaïque.</p>		<p>Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT</p>	
<p><b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b></p>		<p>Maitre d'ouvrage: EARL DE CALMEJANE - Calmejane BADAILHAC 15800</p>	
<p><b>PERSPECTIVES</b></p>		<p>DET3</p>	<p>Éch: 1:1<sup>e</sup></p>
<p>Aurillac, le 25/05/2023.</p>		<p>Conseiller Bâtiment: Vincent CHARBONNEL</p>	

